



REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

COMMUNE DE CORMERAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le trente du mois de mars à 19 heures, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, pour atteindre le quorum à l'ouverture de la séance, dans la salle du Conseil de CORMERAY sous la présidence de Julien TOUGAT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 19

Date de la convocation : 24/03/2026

Présents : Julien TOUGAT, Eric MARTINET, Cristina DENIS, Joël PASQUET, Marie-Line BLANCHET, Daniel RENVOISÉ, Patricia LEHOUX, Pascale PASQUET, Bertrand BRIOT, Cédric IWANCZUK, Jennifer REVELUT, Jean-Claude DELSAUT, Marc AUBRY, Christelle RENVOISÉ, Delphine BONNAMY, Gwendoline TOUGAT, Laura RABIER, Ivan BREMONT et Anthony MAUSSION.

Absent excusé : Aucun.

Absents : Aucun

Marie-Line BLANCHET est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n°2026 / 023

Objet : Portant sur l'élection du délégué de la commune au sein de la CLECT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°AD2020 082 du conseil communautaire du 10 juillet 2020 portant élection des vice-présidents,

Vu la délibération n°AD2020 083 du conseil communautaire du 10 juillet 2020 relative à la composition du Bureau et à l'élection des membres du Bureau communautaire,

Vu la délibération n°AD2020 177 du conseil communautaire du 12 octobre 2020 relative à la création et à la composition de la CLECT. Étant précisé que la CLECT est créée pour la durée du mandat, composée de 55 membres, répartis entre les communes selon la logique qui a présidé à la représentation des communes au sein du Bureau communautaire.

Considérant que la commune de CORMERAY est représentée au sein de la CLECT par 1 membre,

Considérant que les rapports de CLECT sont soumis à l'approbation du conseil municipal.

Proposition :

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir :

- nommer, pour représenter la commune de CORMERAY à la CLECT d'Agglopolys, Mr Julien TOUGAT,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par à l'unanimité,

Décide de nommer, pour représenter la commune de CORMERAY à la CLECT d'Agglopolys, Julien TOUGAT.

A Cormeray le 03 avril 2026

Le Maire
Julien TOUGAT

